



Genève, le 30 mai 2008

Aux représentant-e-s des médias

## Communiqué de presse du Département de l'économie et de la santé

### Journée mondiale sans tabac - 31 mai 2008

**Le 31 mai, Journée mondiale sans tabac, offre l'occasion à toutes celles et ceux qui fument de remettre en question leur choix et de chercher les bonnes solutions pour arrêter. Pour les accompagner dans leurs efforts et leur permettre de réussir, un vaste réseau de professionnels compétents se tient à leur disposition. Cette année, l'OMS a placé cette journée mondiale sous le signe des jeunes car ils constituent la tranche de la population qui fume le plus et sont la cible prioritaire de l'industrie du tabac.**

Le département de l'économie et de la santé (DES) souhaite saisir l'occasion qui lui est offerte par cette Journée du 31 mai pour faire savoir que le canton de Genève se trouve en ce moment en position de pointe de la lutte contre la fumée passive.

En effet, Genève s'apprête à bannir la fumée des lieux publics. Le 1<sup>er</sup> juillet, le règlement d'exécution relatif à l'interdiction de fumer dans les lieux publics (RIF) va entrer en vigueur. C'est un grand motif de satisfaction pour le canton et tous ceux qui œuvrent avec lui depuis des années en faveur de la prévention du tabagisme actif et de l'exposition passive à la fumée.

Ce règlement d'exécution fait suite à la votation populaire du 24 février dernier qui a vu les Genevois plébisciter par 79,2% de oui l'initiative visant à interdire la fumée dans les lieux publics (61,55% de votants). Le RIF constitue la première étape de la mise en œuvre de la décision populaire avant la rédaction d'une loi d'application.

Avec une loi prohibant toute publicité sur les produits du tabac et l'interdiction à venir le 1<sup>er</sup> juillet de fumer dans les lieux publics, Genève dispose donc d'atouts majeurs dans la lutte contre le tabagisme et ses effets nocifs sur la santé. Ce qui va dans le sens de la volonté populaire parce qu'il est impossible d'obtenir un score aussi tranché sans une réelle prise de conscience du problème.

#### **Pour tout complément d'information :**

Carmelo Laganà - Secrétaire adjoint - Département de l'économie et de la santé ☎ +41 (22) 327 29 06

Sur Internet:

[www.ge.ch/des](http://www.ge.ch/des) > Accès thématique > Dépendances > Tabagisme

[www.cipret.ch](http://www.cipret.ch)

[www.stop-tabac.ch](http://www.stop-tabac.ch)